



11-12-2013

Travailleurs détachés, rien ne change

Beaucoup de bruit depuis quelques jours autour du soit disant succès obtenu par le gouvernement français à Bruxelles sur la question des travailleurs détachés.

Au delà des effets d'annonce, quoi ?

La mise en concurrence par le capitalisme des travailleurs des divers pays d'Europe n'est surtout pas remise en cause. Rappelons que les salaires de ces travailleurs doivent correspondre ce qui rarement le cas- à ceux des pays dans lesquels ils sont détachés. Par contre les cotisations sociales sont payées sur la base du pays d'origine. Soit pour ces travailleurs employés en France une baisse du « coût » du travail de 20 à 30%. Soit autant de profit supplémentaire pour les patrons qui les emploient.

Bruxelles a d'ailleurs prévenu avant l'ouverture des discussions : *pas question de toucher aux problèmes des salaires et cotisations sociales*. En clair : vous pouvez parler de tout sauf de l'essentiel.

La montagne a accouché d'une souris.

Un accord pour traquer « les abus » (les Echos 10.12.2013). Rien de plus.

Lorsque les maladroits se feront prendre, le donneur d'ordre et les sous traitants seront également responsables du non respect des droits de ces travailleurs.

Pas de quoi s'inquiéter dans le camp patronal. Le Medef si prompt à s'enflammer devant toute nouvelle réglementation ne dit mot. Au contraire il a appelé à celle-ci.

Et pour cause. Il y a en France plus de 1. 300.000 entreprises. En face 800 inspecteurs du travail. La tâche pour les inspecteurs est immense et hors de portée. De plus sur les 90.000 procès verbaux dressés par eux en 2012, 80% n'ont eu aucune suite.

Pas de grosses craintes à avoir côté patronal.

Les seuls moyens.

Le seul moyen que les travailleurs détachés voient leurs droits et salaires respectés est de donner aux syndicats français l'accès aux lieux de travail pour qu'ils vérifient sur place avec les intéressés leurs conditions de salaire, de travail, de logement. Et qu'ils engagent la lutte si ces conditions ne sont pas respectées.

Bien sûr ni Bruxelles, ni le gouvernement socialiste n'ont émis une telle exigence. Ils ne sont pas en place pour empêcher l'exploitation capitaliste et le profit.

Mais le moyen le plus efficace est que dans chaque pays d'Europe la lutte des travailleurs leur permette de « vivre et travailler au pays ». Ce qui mettra fin à cet esclavage moderne, à cette mise en concurrence des travailleurs pour le profit capitaliste.

Le PS en rajoute.

Le PS va déposer en accord avec le gouvernement une proposition de loi pour une entrée rapide de la disposition qui vise la responsabilité conjointe des donneurs d'ordre et des sous-traitants. Le ministère du Travail a déjà fait savoir qu'*il faut trouver un équilibre entre le renforcement des contrôles et le choc de simplification*. En clair, de la poudre aux yeux.

A quelques mois des élections municipales et européennes PS et gouvernement cherchent à montrer qu'ils se préoccupent des problèmes et que leur Europe peut être « sociale ».

La ficelle est trop grosse pour ne pas être visible.

www.sitecommunistes.org